Französisch

RÈGLES DE LA MAISON :
Nous vous souhaitons la bienvenue au studio de fitness « FitnessPark Deggendorf ».
Nous nous efforcerons de rendre votre séjour dans notre hôtel le plus agréable possible.
Le règlement intérieur suivant vise à garantir que le caractère de notre studio de fitness « FitnessPark Deggendorf » soit préservé dans l'intérêt de tous les membres.

Nous vous prions de bien vouloir respecter les points suivants :

1. Les membres doivent s'abstenir de tout acte contraire aux bonnes mœurs ou au maintien de la sécurité, de la paix et de l'ordre.
2. Les membres ne sont pas autorisés à utiliser des appareils de reproduction de sons ou d'images ou d'autres médias si cela risque de perturber les autres membres. Un téléphone portable doit être mis en mode silencieux ou éteint pendant votre séjour.
3. Il est interdit de prendre des photos et de filmer des inconnus et des groupes sans leur consentement.
4. Les contenants fragiles (par exemple, les contenants en verre ou en porcelaine) ne sont pas autorisés.
5. Il est interdit de fumer sous quelque forme que ce soit (y compris les cigarettes électroniques, la chicha, etc.) dans le studio, y compris dans les zones d'entrée.
6. Les objets perdus doivent être remis au personnel et seront traités conformément aux réglementations légales.
7. Les casiers ne sont accessibles qu'aux membres pendant la durée de leur autorisation d'accès. Les clés des casiers fournies doivent être rendues avant de quitter le studio. Après l'heure de fermeture, tous les casiers et coffres-forts verrouillés seront ouverts et, si nécessaire, vidé. Le contenu sera traité comme objet perdu et éliminé conformément aux dispositions légales.
8. L'accès aux salles et zones d'entraînement est interdit uniquement aux personnes portant des vêtements appropriés. Vous ne pouvez vous entraîner qu'avec des vêtements de sport appropriés (pas de vêtements de ville). Vous devez apporter des baskets supplémentaires pour l'entraînement. Les chaussures de ville ou les baskets portées dans la rue ne sont pas autorisées. Les tongs ne sont pas autorisées dans la zone d'entraînement pour des raisons de sécurité. Pour des raisons d'hygiène, l'entraînement n'est autorisé qu'avec le haut du corps habillé.
9. Pour des raisons d'hygiène, veuillez entrer dans la zone humide uniquement avec des chaussures de bain. Veuillez laisser la douche, le lavabo, les toilettes et les vestiaires propres !
10. Il est interdit de se raser, de se couper les ongles, de se teindre les cheveux, etc. dans les douches.
11. Dans la zone de poids libres, tous les équipements mobiles tels que les haltères et les poids doivent être remis dans les zones de stockage désignées après avoir quitté l'exercice/l'équipement respectif.
12. Évitez de laisser tomber les haltères et les poids
13. La formation elle-même doit se dérouler dans une atmosphère calme. Les conversations bruyantes sont à éviter. Soyez prévenant envers vos compagnons d'entraînement.

14. Les utilisateurs sont tenus de suivre les instructions de tous les formateurs du studio ou du superviseur respectif.
15. Afin de garantir le respect des normes d'hygiène dans notre établissement, l'équipement et les surfaces de couchage doivent être recouverts d'une serviette propre avant utilisation afin d'éviter que des fluides corporels ne pénètrent sur les surfaces.
16. En principe, toute personne est autorisée à utiliser l'établissement, à condition de ne pas être contagieuse ou en état d'ébriété.
17. L'utilisateur garantit qu'il est en bonne santé physique et, en particulier, qu'il ne souffre d'aucune maladie ou blessure qui mettrait en péril sa capacité à exercer son adhésion. Le studio de fitness « FitnessPark Deggendorf » n'est pas responsable des dommages à la santé résultant d'une mauvaise utilisation des équipements/installations.
18. Aucune responsabilité n'est assumée pour les objets de valeur et les vêtements. Ceux-ci doivent être déposés dans les casiers prévus à cet effet.
19. Les dommages causés aux biens dans les locaux du studio seront facturés à la personne qui les a causés.
20. Les enfants de moins de 15 ans ne sont pas admis dans la zone d'équipement
21. Les mineurs ne sont pas autorisés à entrer dans l'établissement pendant les heures d'ouverture sans personnel ou pendant les formations non supervisées sans surveillance.
22. La puce transpondeur/le bracelet fourni par le FitnessPark sert de carte de membre et doit être porté à tout moment lors d'une séance d'entraînement ! En cas de perte de la puce transpondeur/du bracelet, des frais de 10 € seront facturés pour une nouvelle puce transpondeur/un nouveau bracelet.
23. Les règles du Code de la route s'appliquent dans les locaux de l'entreprise adaptés à la circulation, notamment sur les aires de stationnement prévues à cet effet. Les véhicules ne peuvent être stationnés ou laissés que dans des zones spécialement signalées.
24. Chaque membre est responsable de permettre le stationnement gratuit en validant ou en activant sa propre plaque d'immatriculation.
25. Toute personne qui enfreint gravement les règles évidentes des installations ou le règlement intérieur sera bannie des lieux.